

Le Gour de l'Annet

2

Longues traversées dans les célèbres hêtraies au cœur de la forêt domaniale des Colettes, descente dans la secrète vallée de la Veauce... une immersion parmi le peuple des arbres.

> En partant de Chirat-l'Église, possibilité de réaliser le circuit du Saut du Loup de 18,5 km ; en partant de Coutansouze ou du Vert Plateau, possibilité de réaliser le circuit du chemin des Amoureux de 12 km (voir tracés en tirets sur la carte).

1 Au rond-point des Fayes, prendre l'allée vers l'ouest sur 450 m.

> Le chemin en face permet d'effectuer le circuit de la Croix des Bois (9,5 km).

2 Tourner à gauche, couper la route et poursuivre par l'allée à droite. Traverser la D 987, continuer en face, puis, en lisière, prendre le sentier à gauche [👁️> chêne Napoléon III]. Emprunter la piste à droite sur 50 m, puis partir à gauche. Passer tout droit le grand carrefour et descendre dans la vallée de la Veauce. Franchir le gué et monter sur 500 m.

3 Emprunter le sentier à gauche. Il vire à gauche et descend dans la vallée. Franchir le pont Neuf et poursuivre sur 2 km. S'engager à gauche sur le sentier fermé par une chaîne. Au croisement de chemins, continuer en face. Traverser la D 118 et descendre par le chemin en face. Couper la D 987 [👁️> chêne de la Tabatière] et continuer par la sente en face.

> Variante (circuit de 12 km) : prendre le chemin à gauche et rejoindre le rond-point des Fayes.

4 Tourner à droite, puis à gauche et rejoindre une allée. Faire 20 m à gauche et prendre le sentier à droite. Au croisement, aller à droite. Emprunter la piste à gauche sur 50 m, puis le sentier à droite et la route à gauche. Passer le centre du Vert-Plateau et continuer sur 600 m.

5 S'engager sur le chemin à gauche. Monter par la route à gauche. Elle devient un chemin qui gagne la lisière de la forêt. Poursuivre tout droit, puis emprunter l'allée à gauche sur 1,2 km. Au grand carrefour, continuer à droite. Passer une barrière de bois. Couper la route, prendre en face le sentier de gauche, puis la route à gauche. Au croisement, descendre à droite.

6 Avant le viaduc de la Perrière, monter par le sentier à gauche. Emprunter la D 118 à gauche sur 250 m. Monter par l'allée à gauche sur 200 m, tourner deux fois à droite, puis couper la D 118. Prendre le sentier en face, puis la piste à gauche sur 600 m.

2 Tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.

5h30
22 km

S SITUATION

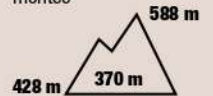
Coutansouze, à 27 km au nord-ouest de Gannat par les D 998, D 987 et D 118

P PARKING

rond-point des Fayes (carrefour forestier sur la D 118), à 1 km au sud du village
Départs possibles depuis Coutansouze (Comptoir des Colettes) et le Vert Plateau

7 DÉNIVELÉE

altitude mini et maxi, dénivellée cumulée à la montée



B BALISAGE

jaune

! DIFFICULTÉS !

zone de chasse (se renseigner en mairie)

V CIRCUIT VTT

E CHEMIN ÉQUESTRE

À DÉCOUVRIR...

> En chemin :

- chênes remarquables
- vallée de la Veauce
- pont Neuf
- viaduc de la Perrière

> Dans la région :

- Wolframines
- parc Accro'Sioule
- Veauce : château XI^e-XIV^e-XIX^e, église XI^e-XIII^e